Para

Michna 4 - Chapitre 9

הַחוֹשֵׁב {ז} עַל מֵי חַטָּאת לִשְׁתּוֹת, רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר, פָּסוּל. רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ אוֹמֵר, כְּשֶׁיֵּטֶה. אָמַר רַבִּי יוֹסֵי, בַּמֶּה דְּבָרִים אֲמוּרִים, בְּמַיִם שֶׁאֵינָם מְקֻדָּשִׁים. אֲבָל בְּמַיִם הַמְּקֻדָּשִׁין, רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר, כְּשֶׁיֵּטֶה. רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ אוֹמֵר, כְּשֶׁיִּשְׁתֶּה. וְאִם גִּרְגֵּר, כָּשֵׁר:

Celui qui a seulement l'intention de boire de l'eau de la vache rousse : Rabbi Eli'ézer dit qu'elle devient invalide ; Rabbi Yehochoua' dit que cela n'est valable que s'il renverse effectivement le récipient. Rabbi Yossé précise que cela ne concerne que l'eau qui n'a pas encore été préparée.
Mais pour une eau déjà préparée, Rabbi Eli'ézer dit qu'elle n'est invalidée que s'il renverse la fiole, tandis que Rabbi Yehochoua' dit qu'elle n'est invalidée que s'il boit effectivement. Et s'il la verse directement dans sa gorge, elle reste valide.

Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions